



###USER_title### ###USER_name###

Si cette Newsflash n'apparaît pas correctement, veuillez [cliquer ici](#).

Séminaire | 31 mai 2016

Qui dirige l'administrateur et qui décide de travaux dans l'intérêt particulier?

Au quotidien, la propriété par étages (PPE) est souvent dirigée par un administrateur. Dans des complexes d'une certaine importance, celui-ci peut toutefois se voir entouré par d'autres «organes» comme le comité, le délégué ou une commission. Qui dirige alors véritablement la PPE? Comment cette organisation plus complexe fonctionne-t-elle? Qui assume quelle responsabilité? Toutes ces questions doivent faire l'objet d'une réflexion approfondie, en fonction de la réglementation et de la loi, faute de quoi les dissensions internes sont programmées!



Très souvent, les travaux de construction portant sur des parties communes intéressent tous les propriétaires d'étages (toit, façade etc.). Il arrive cependant que de tels travaux ne concernent qu'un seul propriétaire d'étages, surtout lorsque celui-ci bénéficie d'un droit d'usage particulier sur la partie commune en question (ex. surface de jardin). Comment décider de tels travaux? Un arrêt du Tribunal fédéral du 27 août 2015 vient de mettre de l'ordre dans cette thématique! Vraiment? Notre conférencier, Me Amédéo Wermelinger n'est pas de cet avis. Et vous, qu'en pensez-vous?

Vous n'avez pas encore réservé votre place? Faites-le dès à présent en cliquant sur le lien suivant: [inscription en ligne](#).

Mardi 31 mai 2016

10h00-12h00
Maison de la communication
Av. de Florimont 1, 1006 Lausanne
[Les détails du programme](#)

**Respect de la sphère privée**

Pour vous désabonner et disparaître définitivement de notre base de données, il vous suffit de cliquer sur le lien correspondant ci-dessous. Si votre nom au haut de cette page est incomplet ou mal orthographié, vous pouvez également cliquer sur le lien correspondant ci-dessous.

Pour nous contacter: david.ures@svit-school.ch

[Corriger mes données pour la Newsletter de la SVIT School](#)

[Se désabonner de la Newsletter de la SVIT School](#)

[Recommander la Newsletter à des tiers](#)